



Coordination  
des Infirmiers  
Libéraux

# PROCÈS VERBAL

## Assemblée Générale Ordinaire 2022

Association **CIL Cannes Le Cannet**  
100 Boulevard Paul Doumer  
06110 Le Cannet  
Tél : 0624271893  
Mail : [contact@cil06.org](mailto:contact@cil06.org)  
Site : [cil06.fr](http://cil06.fr)

Chers(es) adhérents(tes)

L'Assemblée Générale Ordinaire du CIL s'est tenue le L'an deux mille vingt-trois et le mardi dix-sept octobre à **14h00** à la Mairie annexe du Cannet, 13 Avenue des écoles (salle des mariages 2<sup>ème</sup> étage)

### Point N°1 - Emargement

Nombre de présents : 10

Personnes représentées : 3

**Le quorum n'est pas atteint : total des voix : 13, voix représentées 3.**

Après une heure, conformément aux statuts, Patrick Bret en sa qualité de Président de l'association, ouvre la séance à 15:30 et liste l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire.

### Point N°2 - Présentation du rapport moral du Président pour l'exercice 2022

Patrick Bret présente son rapport et analyse différents points du rapport :

#### **Approbation du rapport moral :**

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité.

### Point N°3 - Présentation du rapport financier de la Trésorière pour l'exercice 2022

Sophie Joly présente le rapport et apporte des explications sur certain point du rapport :

#### **Approbation du rapport financier :**

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

### Point N°4 - Réélection d'un tiers des membres du bureau d'administration

L'élection est pour un mandat de 2 ans. Pour mémoire sont démissionnaires : M Jérôme Migliorisi et M Patrick Bret, Madame Sophie JOLY.

Monsieur Jérôme Migliorisi, Monsieur Patrick Bret et Madame Sophie JOLY se représentant, il sont réélus à l'unanimité.

Vote pour la composition du Bureau.

**Sont élus :**

Monsieur Patrick Bret en qualité de Président

Monsieur Jérôme Migliorisi en qualité de Vice-Président

Madame Sophie JOLY en qualité de Trésorière

Point N°5 - Rappel sur les règles d'utilisation du téléphone du CIL.

Il est rappelé aux adhérents de consulter régulièrement sur le site l'article sur la bonne utilisation du téléphone.

Point N°6 - Point sur les liens avec la CPTS Cannes pays de Lérins.

Grâce au partenariat signé avec la CPTS Cannes pays de Lérins, il est voté à l'unanimité de faire un essai concernant la prise en charge du téléphone par le secrétariat de la CPTS.  
Un nouveau planning sera établi en conséquence.

Point N°7 - Formations proposées par le Cil et ses partenaires

Des formations seront proposés par des nouveaux prestataires en fonction des thèmes proposés.

Point N°8 - Proposition de diffuser sur le réseau de manière sporadique des infos santé directement en lien avec notre profession.

il est adopté à l'unanimité le fait que le bureau puisse décider de diffuser sur le réseau WhatsApp du CIL des informations directement liées à la profession.

Point N°9 - Réflexion sur la participation éventuelle du CIL en tant que professionnels animateurs à des événements ou manifestations locales.

le CIL est ouvert à toutes participations à quelques événements que ce soit à des fins de promotion de sensibilisation et de prévention.

Point N°10 - Questions diverses et débats.

un débat s'instaure sur différentes problématiques inhérentes au fonctionnement du CIL ainsi que des problématiques liées directement à l'exercice de la profession.

Il est proposé en dernier lieu à tous les adhérents de la possibilité d'intégrer le bureau dans la limite du nombre de membres définis dans les statuts (article 13) et a minima d'effectuer toutes les propositions qui pourraient contribuer au meilleur fonctionnement et développement du CIL

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne demandant la parole la séance est levée à 16H15

Patrick Bret remercie tous les membres présents et clôture la séance à 16h15

A Le Cannet, le 18/10/2023

Le Président  
Patrick Bret

